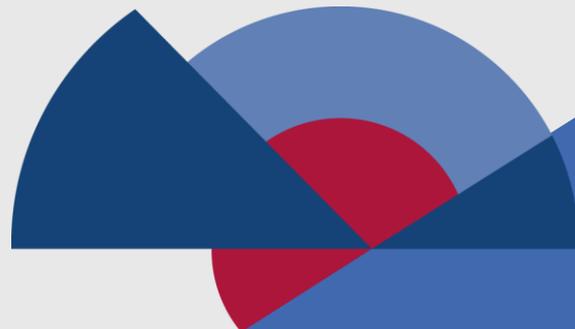


Révision des Estimations d'emploi

À partir de juin 2022
(publication portant sur le T1 2022)



- **Les Estimations d'emploi :**
 - Synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs, ou sur celles des travailleurs indépendants
 - Sources de référence pour mesurer l'emploi en évolution ou à un niveau détaillé (activité, localisation)
- **Deux types :**
 - Estimations annuelles d'emploi (EAE) : salariés et indépendants (avec correction de la multiactivité)
 - Estimations trimestrielles d'emploi (ETE), pour les salariés
- **Principe général des ETE**
 - Partir du niveau des EAE, qui est déterminé par l'exploitation d'une source exhaustive, mais disponible avec retard
 - Y appliquer des coefficients d'évolution à partir des différentes sources d'information (principalement la DSN maintenant)

Plus d'info dans le document [« Les statistiques sur l'emploi - Quelle source choisir pour quel usage ? »](#)



- **Les ETE trimestrielles sont diffusées en deux temps**
 - Champ privé (Emploi Flash) : Coproduction Insee/Dares, à T+40 jours
 - Champ privé et public : Coproduction Insee/Dares/Urssaf national, à T+70 jours
- **Une révision notable des séries des ETE en juin 2022**
 - Portant sur la [publication](#) à T+70 jours relative au T1 2022
 - Accompagnée d'une [note méthodologique](#)



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Mesurer pour comprendre

• Menu • Contenu • Blog • Espace presse • Aide • English

Rechercher sur le site

Accueil > Statistiques et études > Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,3 %

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,3 %

INFORMATIONS RAPIDES
N° 150
Paru le : 09/06/2022
Prochaine parution : 13/12/2022 à 07h30 - troisième trimestre 2022
> [Découvrir la collection](#)

VERSION IMPRIMABLE
(pdf, 1 Mo)

DONNÉES
(xls, 740 Ko)

Emploi salarié - premier trimestre 2022

Entre fin décembre 2021 et fin mars 2022, l'emploi salarié augmente de 0,3 % (+78 700 emplois). Il s'agit de la cinquième hausse trimestrielle consécutive, puisque l'emploi salarié avait progressé de 0,7 % au premier trimestre 2021, 1,2 % au deuxième, 0,8 % au troisième et 0,6 % au quatrième trimestre. La hausse de début 2022 provient majoritairement de l'emploi salarié privé qui progresse de 0,3 % (soit +69 500 emplois). Il ralentit après +0,8 % (+167 200 emplois) au trimestre précédent. L'emploi public augmente à nouveau modérément : +0,2 % (soit +9 200 emplois) après une légère baisse, de 0,1 % (-8 000 emplois), au trimestre précédent.

Au total, au premier trimestre 2022, l'emploi salarié dépasse de 2,9 % (soit +750 500 emplois) son niveau d'un an auparavant. Près d'un cinquième de cette hausse sur un an s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment en apprentissage.

Avertissement

Mise à jour du 9 juin 2022 (11h) - la phrase précédant le graphique a été rectifiée : "Près d'un cinquième de cette hausse..." au lieu de "Près d'un tiers de cette hausse".

Avertissement initial

Pour cette publication de l'emploi salarié au premier trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi sont révisées sur le passé, davantage que d'habitude à cette période de l'année, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

- En premier lieu, la Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Ces révisions sont maintenant prises en compte dans les séries d'emploi publiées par l'Insee et concernent exclusivement les années 2017

1. Révision des Estimations annuelles d'emploi (EAE)
2. Au niveau trimestriel, sur le champ privé hors alternance, reprise du nouvel historique Urssaf national
3. Au niveau trimestriel, ajout de la dynamique de l'apprentissage à partir de début 2020

-> Au final, des séries annuelles et trimestrielles révisées



Objectifs

- Rebaser les séries longues sur le niveau détaillé fin 2018 (niveau définitif disponible au moment de l'exercice de révision au T2 2022)
- Corriger des remords dans les évolutions passées, pour notamment permettre un recul plus important des Estimations trimestrielles sur le champ total
- Ajouter deux nouvelles dimensions :
 - Tranche d'âge
 - Distinction public / privé
 - En plus des dimensions existantes secteur d'activité, lieu de travail, et sexe



Méthode de constitution des EAE

- Avant 2007 : niveaux de base fixés par les RP, évolution des années intercensitaires issues de sources administratives
- A partir du millésime 2007 :
 - Nouveau niveau de base de fin 2007 (« base 2007 »)
 - Évolutions annuelles $N / (N-1)$ issues des sources administratives
→ Les EAE sont obtenues par chaînage
- Millésime 2019 : rebasement sur le niveau des sources administratives de fin 2018 (« base 2018 »)
 - La « base 2018 » est obtenue par une exploitation de la [« Base Tous Salariés »](#) de l'Insee



Effet global du rebasement +160 000 emplois (+0,1%)

- Salariés +200 000 (+0,8%)
- Non salariés – 40 000 (-1,5%)

Effets sectoriels assez limités

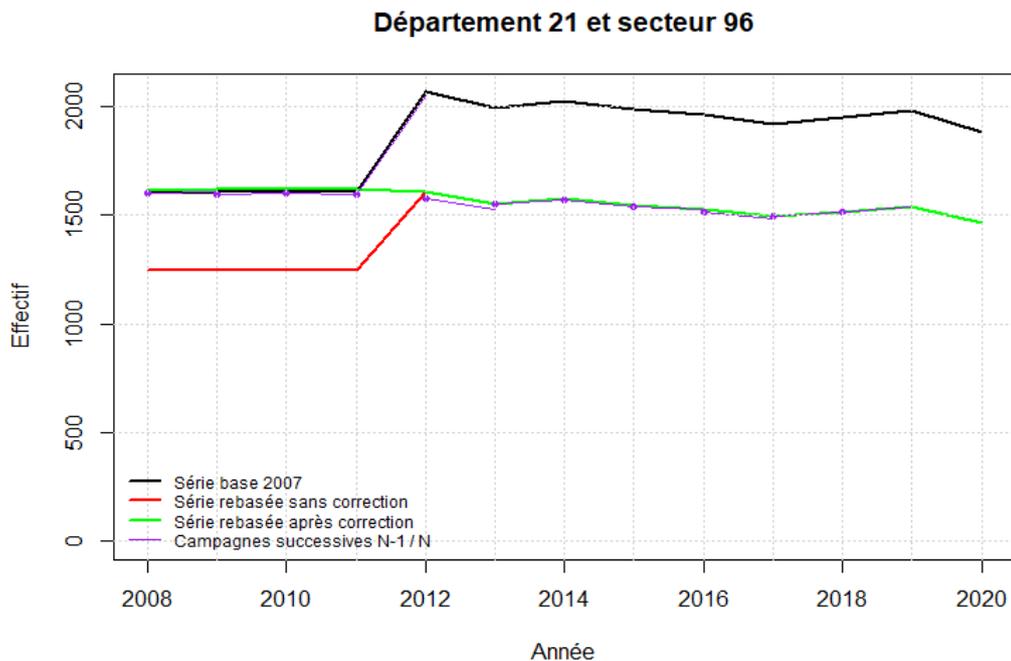
Niveau de l'emploi salarié par secteur en France f n 2018

secteur	Niveau en milliers		Révision	
	Base 2018	Base 2007	En milliers	En %
Agriculture (AZ)	250,3	262,5	-12,2	-4,7
Industrie (BE)	3 153,6	3 150,2	3,4	0,1
Construction (FZ)	1 409,0	1 375,8	33,2	2,4
Tertiaire marchand (GU)	12 290,2	12 340,7	-50,5	-0,4
Tertiaire non marchand (OQ)	8 260,0	8 033,3	226,7	2,8
Ensemble	25 363,1	25 162,5	200,6	0,8



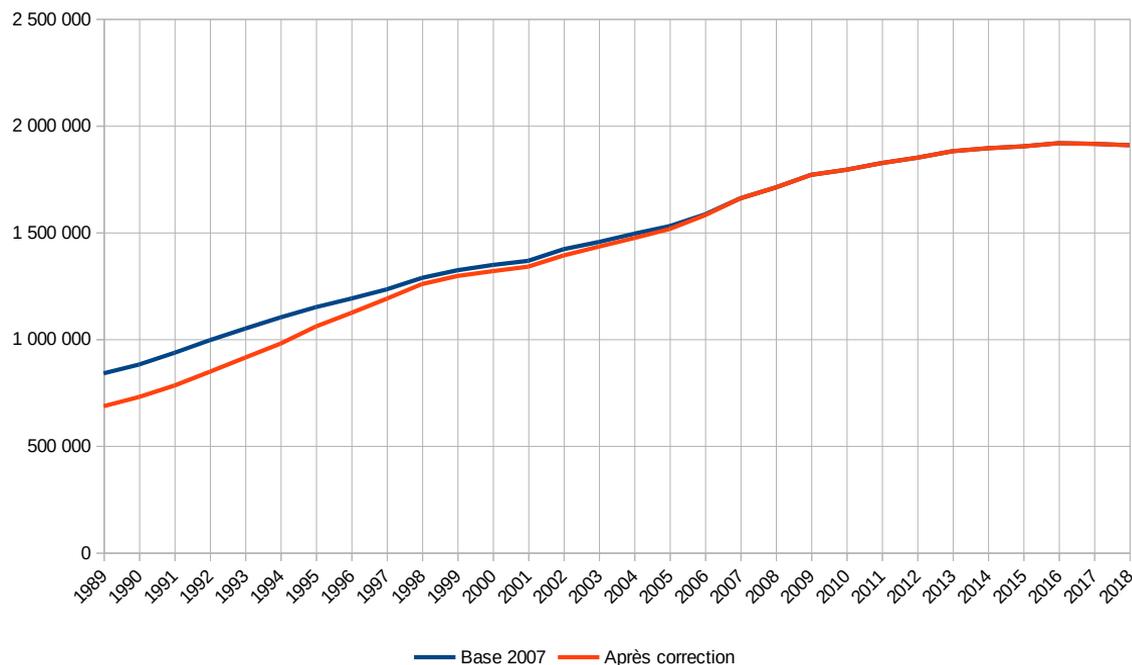
Remords ponctuels d'ordre statistique

Exemple d'évolution jugée erronée dans une campagne passée

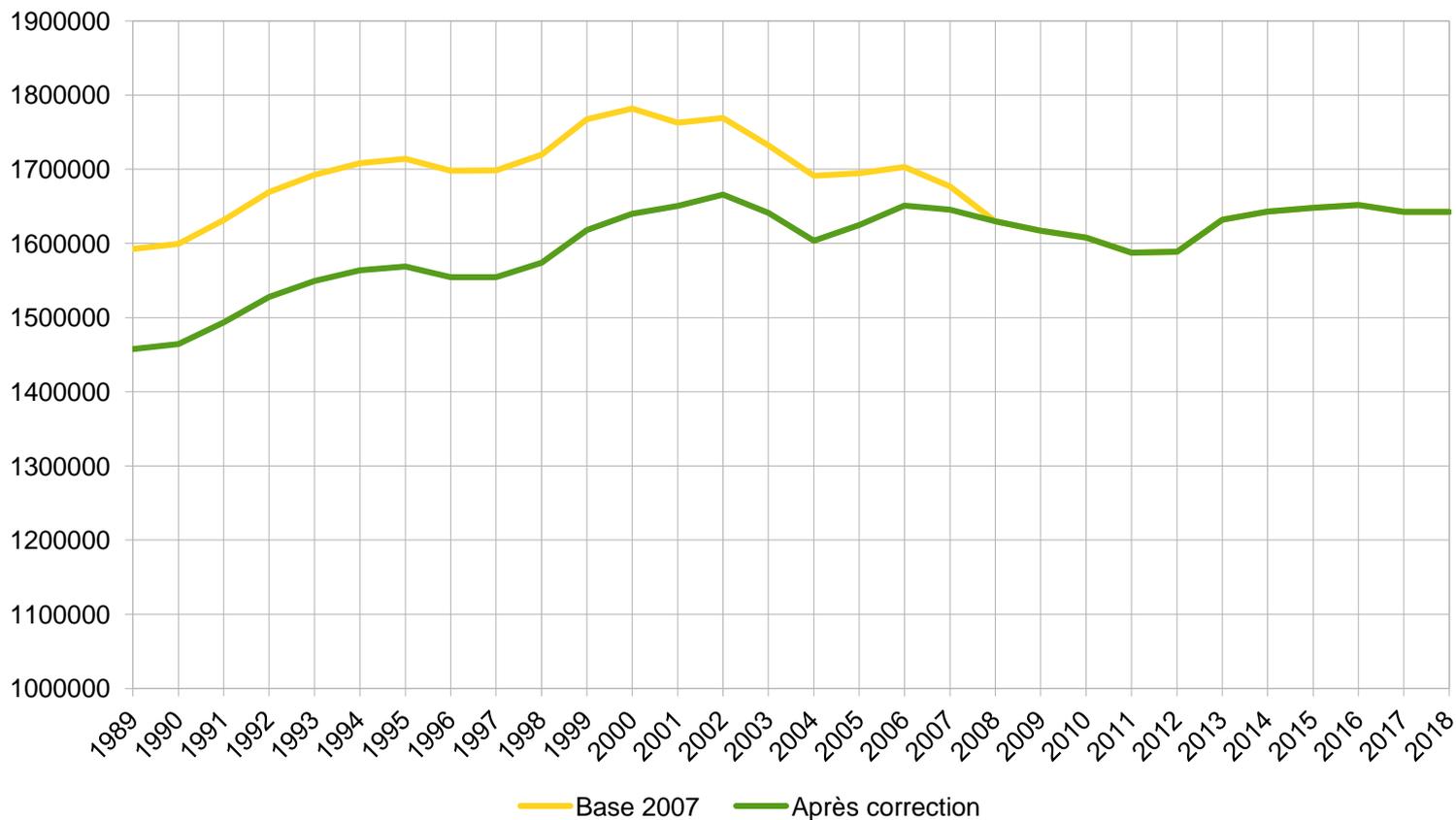


Remords sur séries (la rétropolation de 2008 intégrait un changement important de nomenclature)

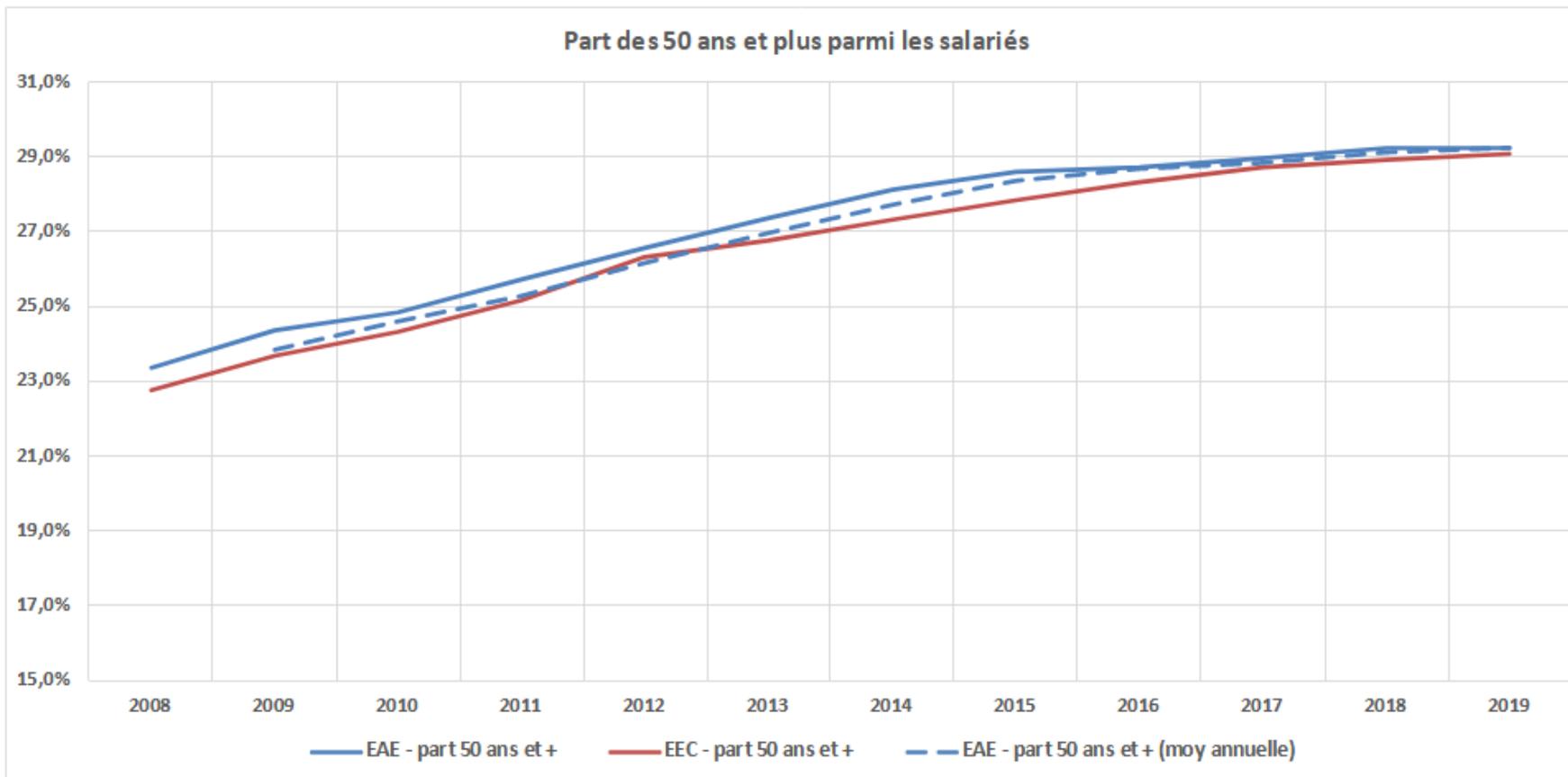
Emploi salarié dans l'action sociale en base 2007 et après correction



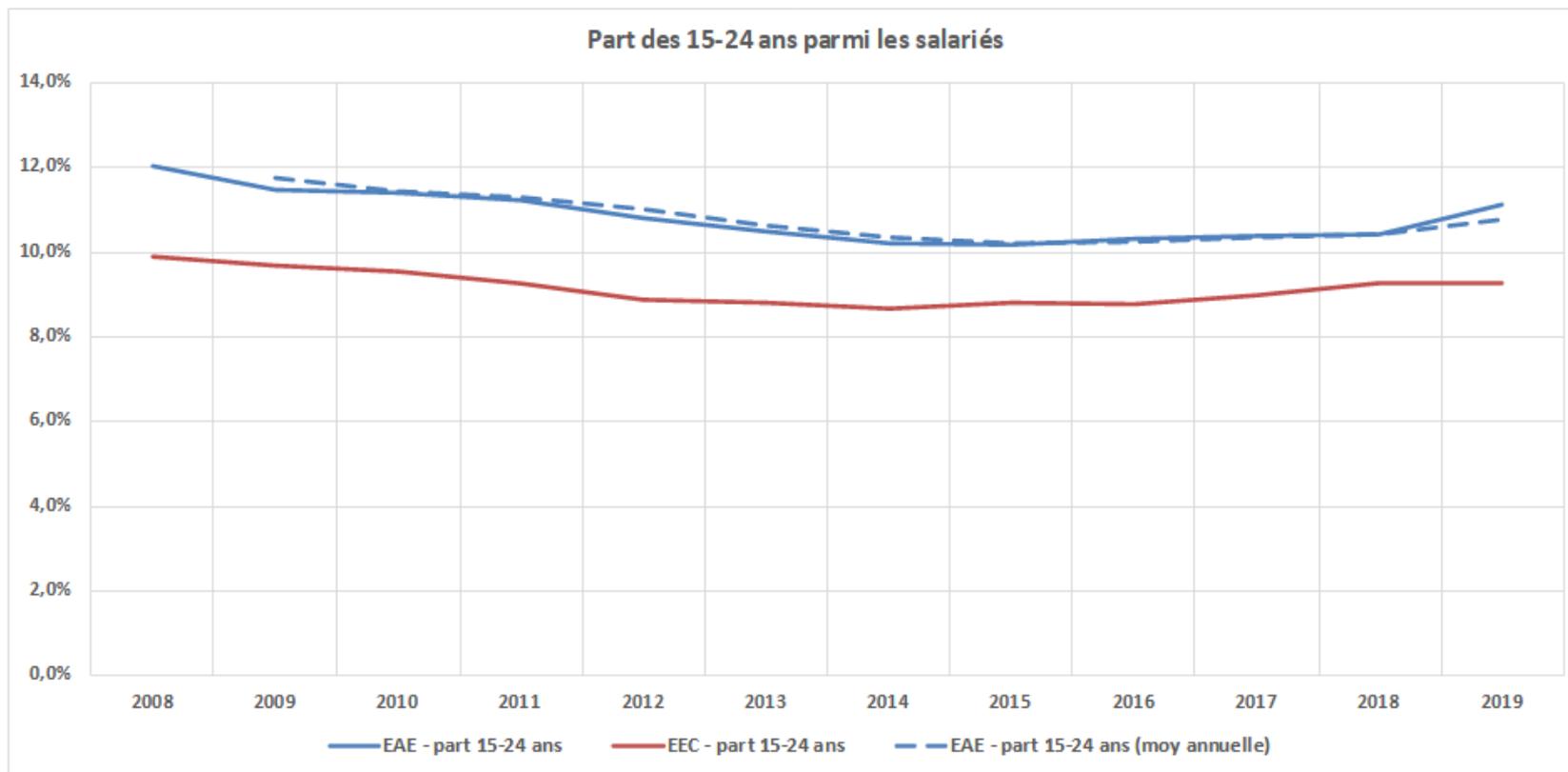
Emploi salarié dans l'éducation en base 2007 et après correction



Nouveau partage par tranches d'âge



Nouveau partage par tranches d'âge



Jusqu'à présent, et depuis 2017 (coproduction), seules les ETE distinguaient public vs privé (avec un recul limité)

Sources mobilisées :

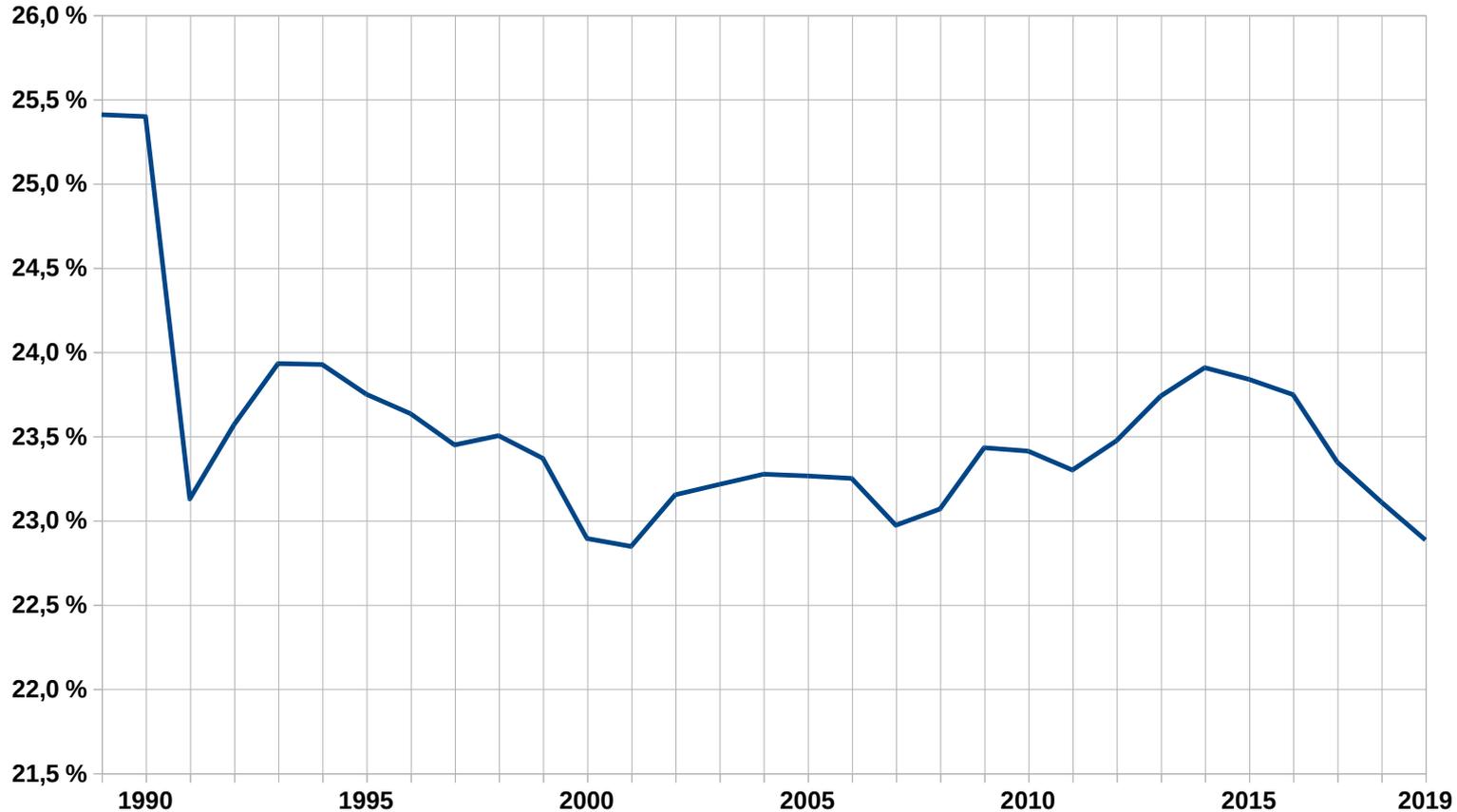
- Particuliers employeurs : anciennes EAE (base 2007 et précédentes)
- Fonction publique : séries longues DGAFP (publiées 1996, rapports archivés avant)
- Privé : estimé par solde

Fonction publique = définition DGAFP

Ministères et organismes publics à caractère administratif dans lesquels le recrutement se fait sur la base du droit public (tous les agents, fonctionnaires ou non)



Part de l'emploi public dans l'ensemble de l'emploi salarié



- Jusqu'en 2017 : seul le SMNA était suivi trimestriellement (depuis 1970)
- 2017-2021 : extension à l'emploi salarié total (et distinction privé/public), mais qui commençait seulement en 2010
- À partir du T1 2022 :
 - Emploi salarié total commence en 1989
 - Partage public / privé sur toute cette profondeur



2. Reprise du nouvel historique Urssaf national

- Au T1 2021, l'Urssaf national a basculé vers des effectifs calculés au niveau individuel de la DSN. Auparavant, effectifs « déclarés » de façon agrégée (~ anciens bordereaux)
- Ceci occasionné un important travail de rétopolation, établissement par établissement
- Au final, une révision modérée sur les ETE de l'Insee
 - > **Prise en compte de cet nouvel historique pour le T1 2022**



3. Ajout de la dynamique des alternants à partir de 2020

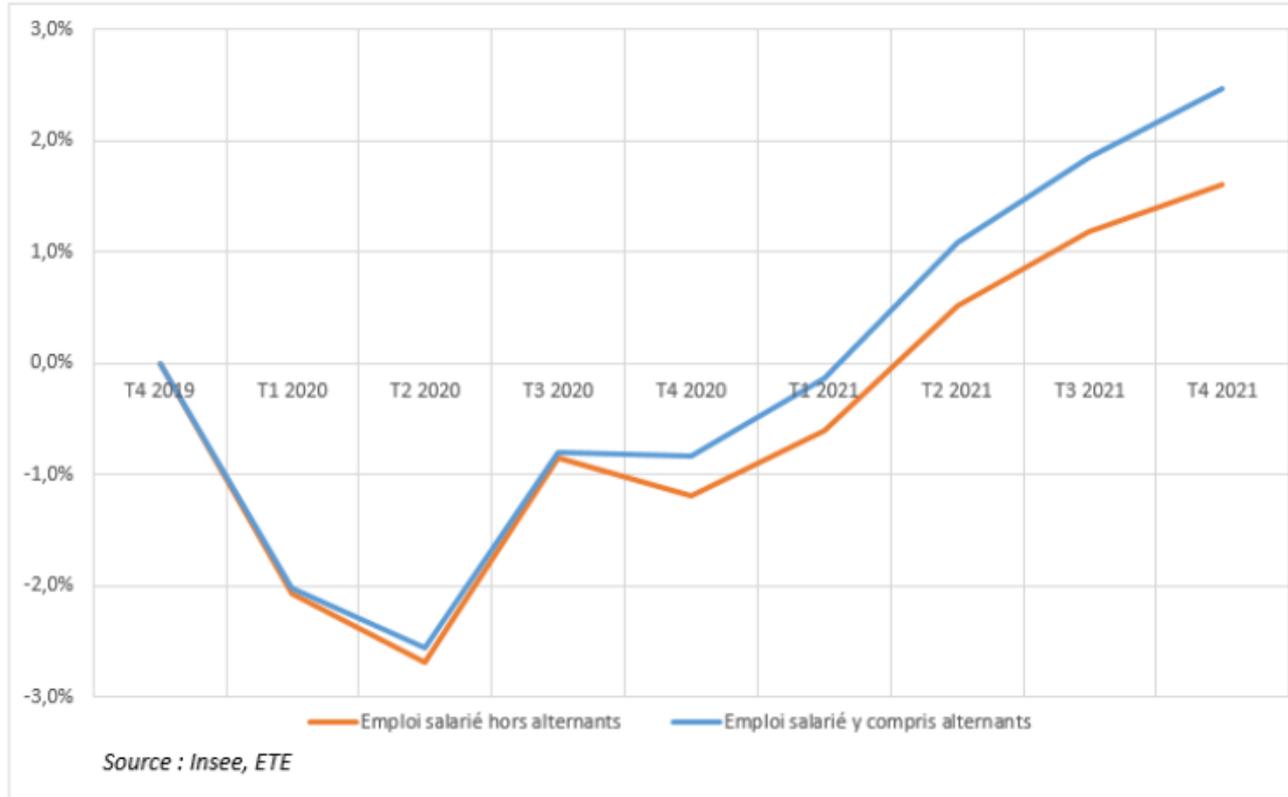
- Historiquement :
 - Apprentis (et plus globalement alternants) comptés dans les niveaux d'emploi annuels définitifs
 - Mais pas dans l'indicateur Urssaf national utilisé pour l'évolution conjoncturelle
- Avec la DSN, plus de raison de faire cette restriction
- Avec la forte montée en charge de l'alternance en 2020 et 2021, il devenait problématique ne pas compter les alternants (biais prévisible des estimations d'emploi)

→ **ajout à compter du T1 2022 dans les ETE**



Figure 2. Emploi salarié en écart par rapport à fin 2019 (en %)

Données cvs



- Pour en savoir plus
 - [« Les statistiques sur l'emploi - Quelle source choisir pour quel usage ? »](#)
 - [« Révision des Estimations annuelles d'emploi jusqu'en 2019 »](#)
 - [« Emploi salarié au 1^{er} trimestre 2022 – Note méthodologique »](#)



Retrouvez-nous sur

insee.fr



Yves JAUNEAU

Chef de la division Synthèse et conjoncture du marché du travail (SCMT)

Insee / DSDS / Dera

yves.jauneau@insee.fr